

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil municipal de Sainte-Thérèse-de-Gaspé tenue à l'hôtel de ville, au 374, route 132 à Sainte-Thérèse-de-Gaspé, le 9 février 2021, à 19 h 30, à laquelle sont présents :

Sont présents :	M.	Roberto Blondin, maire
	MME	Nadine Lelièvre, conseillère
	MM.	Patrick Lebreux, conseiller
		Jacques Desbois, conseiller
		Roland Vallée, conseiller
		Jeannot Couture, conseiller
		Jacques Roussy, conseiller

Les membres présents forment quorum, sous la présidence de monsieur Roberto Blondin, maire

Sont également présents :
Yan Ritchie, directeur général
René Desbois, inspecteur

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire ouvre la séance à 20 : 30 heures, constate le quorum et invite les élus à prendre considération de l'ordre du jour proposé.

2021-02-020

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de la session
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Adoption du procès-verbal du 12 janvier 2021
- 4- Correspondance
- 5- Liste des comptes fournisseurs, journal des déboursés et rapport des salaires nets
- 6- Adoption de la politique et du plan d'action Municipalité Amie des Aînés-es (Mada) 2021-2023
- 7- Comité de mise en œuvre et de suivi 2021-2023 Municipalité Amie des Aînés (Mada)
- 8- Mandat firme d'ingénieurs – Réfection station de pompage SP1 et SP1A à la T.E.C.Q. 2019-2023
- 9- Mandat firme d'ingénieur – Travaux rue du Village T.E.C.Q. 2019-2023
- 10- Demande d'autorisation traçage piste de motoneige aux abords de la route Saint-Paul – Chalet du Pont-Rouge
- 11- Demande d'aide liée à la COVID-19 – Chalet du Pont Rouge
- 12- Équilibration facultative du rôle d'évaluation pour l'exercice 2022
- 13- Autres sujets :
 - Réparation Souffleur
 - Demande de stage + chauffeur suppléant - Jean-Francois Collin Dégarie
 - Installation panneau – Saint-Isidore
 - Projet jardins 2021
- 13- Période de questions
- 14- Clôture de la session

2021-02-021

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 12 JANVIER 2021

Il est proposé par Patrick Lebreux et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal adopte le procès-verbal 12 janvier 2021 tel que rédigé.

2021-02-022

CORRESPONDANCE

Le maire informe les membres du conseil municipal de la correspondance reçue au mois de janvier 2021.

2021-02-023

Liste des comptes fournisseurs, du journal des déboursés et du rapport des salaires nets

Il est proposé par Roland Vallée et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal autorise le paiement des dépenses effectuées par un fonctionnaire dans le cadre d'une délégation de compétences (Règlement 2007-254) et qui apparaissent dans la liste des comptes fournisseurs du mois de janvier 2020.

QUE le conseil municipal prend acte du journal des déboursés et du rapport des salaires nets du mois de janvier 2021.

2021-02-024

ADOPTION DE LA POLITIQUE ET DU PLAN D'ACTION MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS-ES (MADA) 2021-2023

Ce point est reporté à une séance ultérieure

2021-02-025

COMITÉ DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI 2021-2023 MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS (MADA)

Ce point est reporté à une séance ultérieure

2021-02-026

MANDAT FIRME D'INGÉNIEURS – RÉFECTION STATION DE POMPAGE SP1 ET SP1A À LA T.E.C.Q. 2019-2023

Ce point est reporté à une séance ultérieure

2021-02-027

MANDAT FIRME D'INGÉNIEUR – TRAVAUX RUE DU VILLAGE T.E.C.Q. 2019-2023

Il est proposé par Patrick Lebreux et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal engage la firme Tetra Tech pour préparer les plans et devis et l'appel d'offres concernant les travaux de la rue du Village dans le cadre du programme T.E.C.Q. 2019-2023 estimés à 170 700 \$.

QUE le conseil municipal s'engage à payer un montant de plus ou moins 7 600 \$ plus taxes à Tetra Tech pour réaliser les services professionnels ci-haut mentionnés.

2021-02-028

DEMANDE D'AUTORISATION TRACAGE PISTE DE MOTONEIGE AUX ABORDS DE LA ROUTE SAINT-PAUL – CHALET DU PONT-ROUGE

CONSIDÉRANT QUE M. Jean-Pierre Hautcoeur du Chalet du Pont rouge a fait une demande d'autorisation pour tracer une piste de motoneiges aux abords de la Route Saint-Paul;

POUR CE MOTIF, il est proposé par Jeannot Couture et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal autorise le traçage d'une piste de motoneiges aux abords de la route Saint-Paul par le Chalet du Pont-Rouge, sous les conditions suivantes à défaut de quoi l'autorisation sera retirée :

-Que le demandeur doit fournir à la Municipalité une copie de son certificat d'assurance responsabilité et ajouter la Municipalité à titre d'assuré additionnelle à leur contrat.

- Que le demandeur y installe une signalisation adéquate pour la sécurité des utilisateurs en discutant avec le responsable des travaux publics.

- Que le demandeur fait son traçage lorsque l'opération déneigement de la Municipalité est complètement terminée dans la route Saint-Paul.

- Que l'autorisation fait l'objet d'une entente signée entre les 2 parties pour fin d'assurance de la Municipalité.

2021-02-029

DEMANDE D'AIDE LIÉE À LA COVID-19 – CHALET DU PONT ROUGE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a mis un certain montant d'argent de disponible pour des demandes d'aide liées à la Covid-19 pour les organismes de son territoire;

CONSIDÉRANT QUE le Chalet du Pont rouge de Sainte-Thérèse-de-Gaspé a déposé des factures de chauffage, d'électricité et de produits désinfectants ;

POUR CES MOTIFS, le conseil accepte de déboursier la somme de 6 289.62 \$ pour les frais de chauffage, électricité et produits désinfectants.

2021-02-030

ÉQUILIBRATION FACULTATIVE DU RÔLE D'ÉVALUATION POUR L'EXERCICE 2022

Le directeur général informe les membres de conseil municipal que l'équilibration pour la reconduction du rôle triennal d'évaluation pour 2022-2023-2024 est facultative et que monsieur Stéphan Roy, É.A. de la firme Servitech recommande à la Municipalité la reconduction du rôle dans son état actuel pour le prochain cycle triennal 2022-2023-2024.

POUR CE MOTIF, le conseil accepte la reconduction du rôle pour le prochain cycle triennal.

2021-02-031

RÉPARATION D'UN SOUFFLEUR – APPROBATION DE DÉPENSES

CONSIDÉRANT QUE le souffleur servant au déneigement des rues de la Municipalité ne peut être utiliser à cause d'un bris mécanique et que l'hiver bat son plein.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit transporter le souffleur chez le concessionnaire pour la réparation dans la Ville de Amqui,

POUR CES MOTIFS, le conseil accepte de recourir aux services de M. Richard Nicolas pour la somme de 2000 \$ pour le transport aller/retour, ainsi que de payer les dépenses de maintenance et réparation au montant approximatif de 6000 \$ à même le budget 2021 ou advenant un déficit en fin d'année, ce montant sera pris au surplus accumulé de la Municipalité.

2021-02-032

DEMANDE DE STAGE

CONSIDÉRANT QUE M. Jean-François Collin Dégarie a approché la Municipalité afin de lui permettre de suivre un stage d'observation dans le but d'obtenir son diplôme de transport par camion,

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est à la recherche d'un chauffeur suppléant pour sa période d'hiver;

POUR CES MOTIFS, le conseil accepte la demande de stage de M. Collin Dégarie et à la suite d'une évaluation positive de la part du responsable des travaux publics, le conseil autorise le directeur général d'engager et au responsable des travaux publics de former M. Collin Dégarie à titre de Chauffeur-suppléant pour la saison en cours.

2021-02-033

PROJET JARDINS 2021

CONSIDÉRANT QUE le projet des jardins en 2020 a connu un énorme succès;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire reconduire le projet des jardins pour l'été 2021 et en assumer une partie des frais des nouvelles demandes des contribuables qui désirent faire un jardin.

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Nadine Lelièvre et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal autorise une dépense de plus ou moins 2 000 \$ pour l'achat et la livraison du compost pour les citoyens qui désirent faire l'aménagement d'un jardin d'une dimension maximale de 20 X 20 pieds.

2020-02-034

INSTALLATION PANNEAU CHEMIN DE SAINT-ISIDORE

CONSIDÉRANT QUE le chemin Saint-Isidore est considéré comme un détournement de la route 132,

CONSIDÉRANT QUE le chemin de Saint-Isidore est emprunté par beaucoup d'utilisateurs et qu'il y a des attraits touristiques en matière d'activités hivernales à faire découvrir, tel que les sentiers de la Petite Chapelle, le Chalet du Pont Rouge etc. ;

POUR CES MOTIFS, le conseil accepte d'installer un panneau à l'effigie de la Municipalité mentionnant le nom Saint-Isidore ainsi que des pictogrammes démontrant les activités hivernales.

PÉRIODE DE QUESTIONS

La séance se déroulait à huis clos par mesure préventive liée à la COVID-19.

CERTIFICATS DE CRÉDITS SUFFISANTS

Je soussigné, Yan Ritchie, directeur général, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants pour payer les dépenses mentionnées au procès-verbal.

Signé _____

2021-02-035

CLÔTURE DE LA SÉANCE

La clôture de la séance est proposée par Nadine Lelièvre à 20 : 45 heures.

Roberto Blondin, maire

Yan Ritchie, directeur général
et secrétaire-trésorier

« Je, Roberto Blondin maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »